Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 7

Rubrik: Les infos

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Labels

Chers apicultrices et apiculteurs,

Mai fleuri, juin prémices de l'été, la saison de l'extraction et du contrôle du miel est arrivée. Malheureusement, ce printemps le beau temps n'était pas au rendez-vous et la première récolte varie du simple au double suivant les régions.

Dans le but de valoriser votre travail et d'apporter aux consommateurs le maximum de garantie qu'ils acquièrent un miel naturel et de qualité, je vous conseille vivement de faire contrôler votre miel et d'apposer un label sur tous les emballages.

Les apiculteurs vaudois ont la possibilité d'acheter les labels SAR et/ou FVA. Le label SAR est utilisé pour la vente en gros sur les bidons et les fûts ainsi que sur les boîtes et bocaux. Le label FVA «Miel du Pays de Vaud» est réservé pour la vente au détail, boîtes et bocaux. Il ne sera pas livré moins de 25 pièces par contrôle. Comme vous avez pu le lire dans ce journal, l'année dernière la marque «Miel du Pays de Vaud» a rencontré un grand succès, il s'est vendu 20 000 labels et 45,88 % des miels ont été analysés par un laboratoire. Tous ces examens ont répondu favorablement aux exigences. A la vue de ces résultats encourageants, nous osons espérer que cette année vous serez encore plus nombreux à apposer le label «Miel du Pays de Vaud» sur vos pots de miel.

Le responsable de la marque:
Bernard Cherpillod

Façon juste et esthétique d'apposer un label.